

## Sciences humaines et sociales

### Master Psychologie

Responsable	Descriptions	Informations
	Type : Master	Droits d'inscription : 243 €
	Domaines : Sciences humaines et sociales	Composante : Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines
		Nombre de crédits : 120

#### NOUVEAUTÉS

Ouverture 2024/2025 des masters de Psychologie suivants, sous réserve de validation de la nouvelle accréditation :

The following Masters in Psychology will open in 2024/2025, subject to validation of the new accreditation:

- [Master Psychologie : neuropsychologie \[Ouverture 24/25\]](#)
- [Master Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique \[Ouverture 24/25\]](#)
- [Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé \[Ouverture 24/25\]](#)
- [Master Psychologie du développement \[Ouverture 24/25\]](#)
- [Master Psychologie sociale, du travail et des organisations \[Ouverture 24/25\]](#)
- [Master Psychologie](#)
- [Master Sciences cognitives](#)

#### OBJECTIFS

Les enseignements de chaque parcours, mais aussi les réunions, soutenances etc. se déroulent dans un espace identifié. Les étudiants ont accès à des salles de travail pour tous les travaux et projets à mener en groupe ou individuellement, par ailleurs, ils ont accès à du matériel (ordinateurs, logiciels, outils pédagogiques spécifiques, livres et documentation anciens Diplômes, DESS, puis spécialités, travaux et outils développés par les promotions précédentes).

Ces espaces informels contribuent à la construction de l'identité des promotions, à la dynamique de groupe et permettent aux étudiants de se réunir pour échanger et travailler collectivement et de réaliser des travaux tuteurés supervisés par des enseignants. Ils permettent également d'accueillir les réunions pédagogiques, les réunions et rencontres autour des comités de perfectionnements, les jurys et soutenances des deux années de master.

- Par ailleurs, les parcours ont accès à une salle d'innovation pédagogique liée au projet « PEPIM » : Partage d'Expérimentations Pédagogiques Innovantes et Modulaires : le projet intersectoriel et interdisciplinaire PEPIM - ALLSH, lauréat 2016 de l'appel du CIPE du Fond d'Intervention Pédagogique d'AMU, porté par le co-responsable de la mention de master « psychologie ». Cette salle est située dans le bâtiment multimédia (T1) du campus Schuman.

- Pour les travaux et enseignements liés à la recherche, et dans le cadre d'un protocole chaque parcours a également accès, aux installations des laboratoires auxquels ils sont adossés et plus particulièrement à la plateforme « H2C2 » de la Maison de la Recherche de Schuman (ALLSH) qui comprend plusieurs salles et équipements conçus spécifiquement pour faire de la recherche en psychologie (BabyLab, SocialLab, UserLab,...).

#### PUBLIC VISÉ

Toute personne montrant un intérêt pour la discipline et répondant aux conditions d'admissions.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Admission sur dossier et entretien. Accès principal en Master 1, pour les titulaires d'une Licence en psychologie (et éventuellement d'un autre diplôme Bac+3 pour la spécialité EFHIS). Accès possible en Master 2 (Master 1 d'une autre université, étudiants en formation continue) pour les titulaires d'une Licence et Master 1 de Psychologie (et éventuellement d'un autre diplôme Bac+4 pour la spécialité EFHIS).

Les inscriptions se font sur :

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

[Calendrier de la procédure :](#)

Du 1er mars au 3 avril 2023: Dépôt des candidatures  
Avril à juin 2023: Examen des candidatures par les établissements  
Du 19 juin au 17 juillet 2023: Phase d'admission (transmission des propositions d'admission aux candidats et réponse des candidats à ces propositions)  
Jusqu'au 20 juillet 2023: Inscription administrative auprès des établissements, selon le calendrier établi par chacun d'eux.

#### PRÉREQUIS OBLIGATOIRES

Sont autorisés à s'inscrire en master les candidats titulaires d'une licence de psychologie validée. Titulaires d'un autre diplôme : [https://allsh.univ-amu.fr/scolarité\\_admissions](https://allsh.univ-amu.fr/scolarité_admissions)

#### PRÉREQUIS RECOMMANDÉS

Niveau académique solide sur l'ensemble de la formation en licence. Les résultats obtenus dans les disciplines en rapport étroit avec le master sélectif envisagé sont particulièrement importants, sans exclusive des autres résultats. Pour les candidat-es ressortissant-es d'un pays dont le français n'est pas la langue officielle, niveau minimum C1 en français attesté par une certification reconnue de moins de 2 ans, sauf si le candidat a validé une licence délivrée par une université française. La candidature présente un projet d'études et/ou professionnel cohérent et motivé, en adéquation avec les contenus et les finalités de la formation sélective demandée, et montrant que le-la candidat-e a bien pris connaissance de la formation. Très bonne maîtrise de l'expression écrite et orale en langue française. Capacités de rédaction et d'adaptation à différentes situations de communication. Capacité à argumenter à l'écrit et à l'oral.

#### STRUCTURE ET ORGANISATION

Formation initiale, formation continue, accessible par VAE

Le choix du parcours se fait dès l'entrée en master 1. Les enseignements suivent une spécialisation progressive. En master 1, la mutualisation des enseignements se fait sous quatre formes différentes :

- une partie des enseignements est commune aux huit parcours (10% des crédits de M1),
- une partie est mutualisée intra-département avec un fort tronc commun. En M1, chacun des quatre départements gère un tronc commun à deux parcours, ce tronc commun représente entre 40 à 60% des crédits de M1, selon les départements. Cette mutualisation intra-département se présente comme suit :
- entre psychologie des transitions (OIC) et psychologie clinique du développement (EAV)
- entre psychologie sociale de la santé et psychologie sociale du travail et des organisations (PSS et PSTO)
- entre psychologie et neuropsychologie des perturbations cognitives et ergonomie (PNPC et EFHIS)
- entre le parcours psychanalyse et psychopathologie et le parcours psychothérapie (PP et PPPC)
- Des mutualisations avec des département autres qu'en psychologie sont également prévues pour certains parcours : (EFHIS) et , psychanalyse (PP) avec le parcours « Littérature et Psychanalyse » en Lettres, PNPC avec la mention sciences cognitives.

Le reste des enseignements est spécifique à chaque parcours (la part spécifique représente entre 20 et 30% des crédits de M1, en fonction des parcours et des mutualisations envisagées avec des parcours d'autres départements de psychologie ou avec des parcours relevant d'autres mentions).

Le numérique est également présent dans cette formation. Les enseignants ont la possibilité, via la plateforme Ametice, de déposer des documents ou de proposer différentes activités aux étudiants (exercices, forums...).

## LISTE DES PARCOURS

- [Parcours : Ergonomie : facteurs humains et ingénierie des systèmes d'information \(EFHISI\)](#)
- [Parcours : Psychanalyse et psychopathologie \(PP\)](#)
- [Parcours : Psychologie et neuropsychologie des perturbations cognitives](#)
- [Parcours : Psychologie clinique du développement : enfance, adolescence, vieillissement \(EAV\)](#)
- [Parcours : Psychologie des transitions : orientation, insertion, conseil \(OIC\)](#)
- [Parcours : Psychologie sociale du travail et des organisations \(PSTO\)](#)
- [Parcours : Psychologie sociale de la santé \(PSS\)](#)
- [Parcours : Psychothérapies psychanalytiques et humanistes; Psychopathologies cliniques individuelles et groupales \(PPH-IG\)](#)
- [Parcours : Psychopathologie Intégrative et Psychologie Clinique \(PIPC\)](#)

## SITES D'ENSEIGNEMENT

- ALLSH, Aix-en-Provence (Schuman)

## RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation initiale

## CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

- Connaissance des modèles théoriques spécifiques à chaque parcours
- Connaissance de la démarche de bilan et des outils pouvant être utilisés
- Connaissance des différentes prises en charge
- Connaissance du code de déontologie des psychologues
- Connaissance des dispositifs existant et du tissu institutionnel
- Connaissance de la démarche d'élaboration d'une recherche

## COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Les parcours de cette mention permettent de faire usage du titre de psychologue, profession réglementée en France. Les critères d'accès et les conditions d'exercice sont encadrés par des obligations réglementaires exigées par l'État (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66177/psychologue-une-profession-reglementee-en-france.html>).

Ce titre nécessite l'acquisition de compétences transversales qui ont été définies au niveau national par un groupe de travail organisé autour de plusieurs associations regroupant les professionnels et les enseignants-chercheurs de psychologie (FFPP, AEPU,...).

Le référentiel ainsi élaboré comprend plusieurs blocs de compétences très générales qui sont rappelées dans les grandes lignes ci-après. Ces compétences transversales sont déclinées et développées de manière spécifique ensuite dans chaque parcours en fonction du type de spécialité de la psychologie qui est concerné, des conditions d'exercice propres à chaque spécialité et des publics spécifiques visés.

### COMPETENCES GENERALES

Etre capable de construire des projets d'intervention allant de l'analyse de la demande jusqu'à l'évaluation de l'action.

#### Analyse de la demande

Etre capable de susciter une réflexion sur la(les) demande(s) d'intervention auprès des interlocuteurs impliqués :

- Savoir référer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain
- Rechercher dans les bases de données (en langue française et anglaise) les références de travaux en rapport avec les cas à traiter
- Utiliser des méthodes d'investigation adaptées à la situation donnée et au(x) public(s) concerné(s) : observations, entretiens,...

### Diagnostic et propositions d'intervention

Etre capable d'établir un diagnostic :

- Synthétiser et interpréter les données recueillies en référence aux connaissances psychologiques et au contexte d'intervention
- Proposer une reformulation de la demande initiale au(x) demandeur(s) en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés

Etre capable d'élaborer des propositions d'interventions

- Selon les cas, construire un projet de conseil, d'orientation, de soin, de formation, d'évaluation, d'accompagnement du changement, de diagnostic organisationnel,...
- Etre capable de présenter, d'organiser et de planifier l'intervention avec la (les) personne(s), le(les) groupe(s) et l'(les) organisation(s) concernée(s)
- Rédiger un pré-rapport, un compte rendu, ou une synthèse, adapté aux personnes et situations rencontrées, et approprié aux organisations et institutions concernées
- Transmettre un compte rendu oral, adapté aux destinataires

Etre capable d'obtenir une adhésion, une contractualisation

### Interventions psychologiques et psychosociologiques

Etre capable de prendre en charge ou d'accompagner un changement individuel et/ou organisationnel :

- Assurer des entretiens de suivi psychologique et/ou psychosocial, et/ou d'accompagnement adaptés aux personnes et situations rencontrées (entretiens individuels, couple, famille, groupe, service,...)
- Mettre en place si besoin un groupe de travail et/ou de pilotage pour accompagner la démarche
- Ajuster l'intervention selon l'évolution de la situation
- Evaluer l'intervention dans un temps T1, T2, T3....

Cette mention est à double finalité (professionnelle et recherche). Pour cela, les étudiants doivent donc également acquérir certaines compétences afin de pouvoir mener à bien ces activités de recherche et poursuivre en thèse :

- Analyser la littérature scientifique en langue française et en langue anglaise
- Elaborer une revue de question sur une thématique
- Définir un protocole expérimental de recherche
- Traiter les données de recherche avec les outils statistiques appropriés
- Valoriser et diffuser les recherches et découvertes auprès de la communauté scientifique, d'institutionnels et/ou d'acteurs du monde associatif ;
- Produire des recommandations en lien avec les résultats observés ;

### Positionnement professionnel

Etre capable de situer son travail au regard du Code de Déontologie des Psychologues et de l'Ethique de la Recherche

Etre capable de situer son travail dans un contexte réglementaire et institutionnel :

- Connaître les dispositifs institutionnels concernant le travail : prescriptions législatives et réglementaires, instances de contrôle, syndicats et associations professionnelles
- Connaître les conditions d'exercice du métier de psychologue

Etre capable de situer son travail dans un champ d'activités professionnelles :

- Connaître les structures où exercent ou sont susceptibles d'exercer les psychologues
- Connaître les organismes et associations de psychologues susceptibles d'accompagner le professionnel dans sa pratique, sa formation permanente, et dans l'application du code de déontologie des psychologues

## STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

La majorité des enseignements se fait en présentiel, les volumes horaires présentés dans le tableau ci-après correspondent à des heures/étudiant. Dans certains parcours, les étudiants bénéficient en outre d'un suivi individuel de TER et de stage. Des projets tutorés sont également mis en place en M1 et en M2 avec des dossiers et rapports à réaliser à partir de travaux sur différents terrains (entretiens, observations, enquêtes, études, diagnostic, parfois interventions), les professionnels extérieurs sont associés à l'encadrement de ces travaux tutorés. Le volume horaire de travail personnel par étudiant hors présentiel et stage est compris entre environ 300 et 400 heures en M1 et entre 400 et 500 heures en M2.

- Stages professionnalisants (plus de 500h) supervisés par un psychologue praticien-référent et un maître de stage enseignant-chercheur ; groupe de régulation des pratiques ; rapport de stage avec soutenance devant un jury composé d'EC et de praticiens
- Travaux d'Etude et de Recherche permettant de poursuivre en doctorat

## MÉTIERS VISÉS

- [K1104 - Psychologie](#)

## DOMAINES NSF

- 124G - Psychologie de la santé ; Psychologie clinique ; Psychopédagogie ; Psychologie de l'environnement

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les parcours de cette mention permettent de faire usage du titre de psychologue, profession réglementée en France. Les critères d'accès et les conditions d'exercice sont encadrés par des obligations réglementaires exigées par l'État (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66177/psychologue-une-profession-reglementee-en-france.html>).

Le master psychologie étant à double finalité, recherche et professionnelle, il permet aux diplômés de faire usage professionnel du titre de psychologue et de poursuivre des études en doctorat de psychologie. Ainsi, ce master présente deux grands types de débouchés :

- Le secteur des métiers de l'enseignement et de la recherche
- Le secteur professionnel : vue la diversité des parcours inclus dans cette mention, ce secteur comprend des lieux d'insertion potentiels variés (services hospitaliers, associations, cabinets de conseil, entreprises...)

## POURSUITES D'ÉTUDES

Doctorat

## ÉTUDES À L'ÉTRANGER

D'une façon générale, le pôle Psychologie, Sciences de l'Éducation est fortement impliqué dans les échanges internationaux dès la licence et ces échanges et partenariats se poursuivent en master. La mobilité à l'international est réalisée diversement selon les spécialités et reflète ce qui est observé en licence. Elle repose en grande partie sur les engagements personnels des E-C : le partenariat international prend alors plusieurs formes telles que les liens personnels d'E-C avec des collègues étrangers, les échanges d'étudiants (Erasmus, Crepuq, Medaccueil, CapAccueil...), les colloques, des séminaires spécifiques et des interventions dans les parcours concernés. Toutes spécialités confondues, quelle que soit la spécialité et quelle que soit la forme du partenariat, les pays principalement et diversement concernés sont la Belgique, le Luxembourg, l'Italie, la Grèce, la Roumanie, la Suisse, le Canada, Israël, la Tunisie, le Gabon, l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Pérou, l'Uruguay, le Vietnam.

Il est à noter que les conditions légales relatives au titre de psychologue restreignent l'accueil d'étudiants internationaux. Il est en effet nécessaire d'être titulaire d'une licence de psychologie, de surcroît validée sur le territoire national pour entrer directement en master. Un certain nombre de ces étudiants est cependant inscrit chaque année (en M1 : 9, 9, 4 et 5 ; en M2 : 14, 13, 12 et 10 respectivement en 2012\_2013, 2013\_2014, 2014\_2015, 2015\_2016). Ils correspondent à deux cas : (a) s'ils souhaitent à l'issue de la formation exercer en France, ils sont préalablement mis en situation d'être titulaires de la licence soit par VES (en cas de validation totale) soit par dispense (lorsque la formation d'origine est jugée incomplète). Après validation de la licence, ils peuvent présenter leur candidature en M1 voire en M2 ; (b) s'ils souhaitent exercer dans leur pays d'origine, une dispense de la licence peut leur être accordée pour suivre le master. Ils sont toutefois informés qu'en cas de changement de projet (rester ou revenir en France pour exercer), ils auront à faire reconnaître leur diplôme étranger à la commission nationale de validation du titre.

Si malgré les conditions restrictives évoquées ci-dessus, l'accueil des étudiants entrants est possible, l'envoi à l'étranger d'étudiants sortants est plus malaisé pour deux raisons essentielles : (1) la maîtrise de la langue du pays d'accueil peut être insuffisante dans une profession où une grande partie des échanges entre le professionnel et le patient passe par la parole ; (2) les règles relatives au titre de psychologue diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre, certains tolérant une formation en deux ou trois ans seulement, d'autres exigeant un doctorat. Par exemple, au Canada c'est le grade de docteur et un stage de 1600 heures qui sont requis.

Malgré les difficultés, nous avons régulièrement des étudiants qui font un séjour dans une université étrangère ou réalisent un stage à l'étranger ou, inversement, nous recevons régulièrement certains de leurs étudiants. Par exemple :

- Université de Montréal (Laboratoire de Psychophysique et Perception Visuelle) et la Chaire NSERC/ESSILOR Int Canada, Québec, Canada (Accords bilatéraux Franco-Canadien, AMU/Montréal) ;
- University of Thessaloniki (Motor Control and Learning Laboratory), Grèce (Programme Erasmus) ;
- Politecnico di Milano - POLIMI (Department of Mechanical Engineering), Italie ;
- Institut Supérieur des Sciences Humaines de Tunis (Université El manar, Tunisie)
- Université de Gent (Belgique)
- Tokyo University (Department of Mechanical Systems Engineering, Research Laboratory in Robotics and Human Body Dynamics), Japon ;
- University of Colorado at Boulder (Department of Computer Science) & Institute of Cognitive Science, Boulder, USA.
- Echanges annuels avec l'Institut de Psychologie Appliquée de Zurich (IAP, ZHAW, Zurich) pour la spécialité/parcours n°8 PSTO
- Université Panteion d'Athènes,
- Université de Rome La Sapienza

Le parcours Psychanalyse et Psychopathologie entretient également des liens avec les universités de Santiago du Chili, de Buenos Aires, UNICAMP (Brésil) et de Montevideo (la République).

L'internationalisation des enseignements de cette mention se manifeste également par des enseignements d'anglais et/ou en anglais.

## CONTACTS

<https://allsh.univ-amu.fr/contacts-scolaire>

## CARACTÉRISTIQUES

- Pour publication uniquement

## M3C

Aucune donnée M3C trouvée

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 13/03/2024